

La loi du Seigneur rend l'homme libre

Les expressions comme « il a été dit à vos ancêtres... eh bien moi, je vous dis... » de l'Évangile de ce dimanche révèlent le Christ comme Celui que Dieu a accrédité pour porter à son achèvement son dessein d'amour pour l'homme. Jésus ne vient pas supprimer la loi mais l'accomplir. Il a l'autorité de corriger et de prolonger la loi pour le plein épanouissement de l'homme. En effet, dans l'histoire du salut, Dieu a voulu conduire l'homme pas à pas des plus sombres ténèbres à la pleine lumière. C'est ainsi que la loi de la jungle est corrigée par celle du Talion. Et quand sont advenus en la personne du Christ Jésus les jours de justice et de paix, la loi de l'amour vient révéler la pleine volonté de Dieu. Jésus est donc la vraie Lumière venue en ce monde pour nous éclairer et nous dire pleinement la volonté de Dieu. Il est venu accomplir, c'est-à-dire remplir de vrai sens l'Ancien Testament. Vers lui convergent l'Ancien et le Nouveau Testaments. Il en est le centre et le sens. Il est la clé herméneutique de toute l'Écriture. Jésus dénonce le légalisme pharisaïque et annonce la libération du joug de la loi. Pour lui, agir par crainte de la loi et non par amour de la justice n'est pas conforme à la volonté de Dieu. Le « sabbat » dira Jésus « est fait pour l'homme et non l'homme pour le sabbat ». Notre Dieu est le Dieu qui rend l'homme libre et désire son épanouissement et non son asservissement.

Aussi la 1^{ère} lecture nous invite-t-elle à la fidélité de tous les jours à Dieu, à l'observance de ses commandements, gage de toute vraie liberté. Puisque Dieu qui nous a créés ne nous sauvera pas sans nous, la vraie liberté quoique offerte gratuitement par Dieu ne peut s'acquérir qu'au prix de la victoire sur nos tendances égoïstes.

Pour y parvenir, Saint Paul nous exhorte à opter pour Dieu, à choisir le Christ dans notre vie. Et choisir le Christ, c'est accepter de prendre à sa suite le chemin du service.

Ceux qui seront fidèles sur ce chemin de l'amour auront le ciel en partage et en héritage, ce bonheur infini « que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment » et le servent librement et joyeusement. Heureux donc les hommes qui suivent la loi du Seigneur et dont la conduite est irréprochable !

Père Thierry ADJIBOGOUN

CALENDRIER février 2017

Vacances scolaires d'hiver du 4 au 19 février 2017

Mardi 14		<i>Saint Cyrille et Saint Méthode, fête, patrons de l'Europe</i>
Mercredi 15	20h30	Réunion de préparation mariage, 60 rue de Rome
Samedi 18	20h	Conf. Saint Vincent de Paul Jeunes : dîner des isolés
Lundi 20	14h30	Atelier couture
Mercredi 22		<i>Chaire de Saint Pierre, Apôtre, fête</i>
Jeudi 23	20h30	Conseil pastoral
Vendredi 24	20h	Festival des Heures musicales de St André : concert (cf p 3)
Samedi 25	16h30 20h	Festival des Heures musicales de St André : concert (cf p 3) Festival Komm, Bach ! : concert orgue, ténor et baryton (cf p 3)
Dimanche 26	16h30	Festival des Heures musicales de St André : concert (cf p 3)
Mardi 28	19h 20h	Lecture et échanges autour de l'Évangile de saint Luc avec le père Michel REB Festival Komm, Bach ! : Récital d'orgue (cf p 3)
Mercredi 1 ^{er}		Messe des Cendres : 8h30 - 12h15 - 19h
Jeudi 2	17h 20h30	Lecture et échanges autour de l'Évangile de saint Luc avec le père Michel REB 6 ^o réunion « AMORIS LAETITIA »

Intentions de prière

Obsèques de Georgette HENRY, 9 février 2017 à Saint André
et Marcel MORINIERE, 13 février à 10h30 à Saint André

Sacrement des malades, 12 février 2017 à 10h45 à Saint André

Denise, Sylvie, Jean, Lucie, Elisabeth, Véronique, Anne, Jacqueline recevront ce sacrement après un temps de préparation avec le père Thierry ADJOBOGOUN.

Horaires des messes des vacances jusqu'au 19 février 2017

Messes de semaine: mardi et jeudi à 12h15,
Mercredi et vendredi à 8h30.

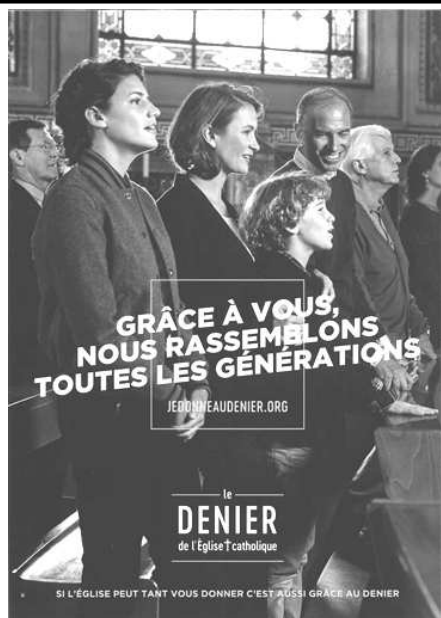
Messes dominicales: samedi 18h30, dimanche 10h45 et 19h.

Ouverture de l'accueil et de l'église Vacances scolaires du 4 au 19 février

L'église sera ouverte, ainsi que l'accueil, les matins :

- Lundi, Mardi et Jeudi : 10h - 12h15
- Mercredi et Vendredi : 9h - 11h15

Denier de l'Église



En février, débute la campagne d'appel pour le denier de l'Église. Cette campagne s'adresse tout particulièrement à vous, puisque vous êtes en lien avec notre communauté. En participant au denier vous contribuez à soutenir la présence de l'Église dans notre quartier. La présence des chrétiens dans le monde se manifeste aussi par notre église. Nous essayons de la rendre plus belle et de veiller à son entretien.

Nous allons nettoyer le chemin de croix, reprendre certaines verrières dont le plomb abîmé commence à détériorer les vitraux et rénover la toiture de l'église, pour stopper les dégradations liées aux infiltrations qui rongent la pierre dans le narthex et l'entrée de notre église. Tout le coût de fonctionnement, d'entretien et de travaux est à la charge de notre paroisse.

66% du montant de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Dons en ligne par carte bancaire, par chèque bancaire ou par prélèvement automatique.

En ligne sur : www.saint-andre-europe.org

Festival Musical de Saint André - 24 - 25 - 26 Février

Vendredi 24 Février

20h - Chants Corses traditionnels par le groupe vocal Corse 'A Stonda'

Samedi 25 Février

16h30 - 'Symphonies pour cordes'

Tchaïkovski 'Sérénade pour cordes'

David Alan-Nihil 'A plain-song for land' création des Mouvements V, VI, VII, VIII, IX

Sibelius : 'Andante Festivo' par l' **Orchestre à cordes 'Monceau'**

20h - Orgue, ténor et baryton

par le **Duo 'Vox humana'** Bastien Milanese et Julien Girard

Haendel, Mendelssohn, Vaughan Williams...



Dimanche 26 Février

16h30 - Chœurs sur Seine (100 choristes)

*de la renaissance au prébaroque 'A capella'
de Victoria, Palestrina, Aichinger, Hassler...*

FESTIVAL Komm, Bach ! Mardi 28 Février

20h - Récital d'orgue - Vincent Rigot (titulaire de Saint-Louis-en-l'Île)

Bach, Puccini, Franck

TOBIE & SARRA

LE MUSICAL

Livret : Jocelyne Tarneaud
Musique : Etienne Tarneaud
Mise en scène : Sophie Tellier

Théâtre DE MENILMONTANT
15 rue du Retrait - 75020 Paris

Samedi 4 mars - Samedi 1^{er} avril - 20h30

Réservations : 01 46 36 98 60 - resa@menilmontant.info

PAROISSE SAINTE COLETTE - PARIS 19^o

PELÈRINAGE DIOCÉSAIN - DIMANCHE 5 MARS 2017

POUR LES COUPLES EN ESPÉRANCE D'ENFANTS

8h00 : Rassemblement parvis Notre Dame de Paris

8h15 : Marche - Pèlerinage vers le sanctuaire de Sainte Colette
Présence du frère Eric BIDOT, Provincial des Capucins

11h00 : MESSE SOLENNELLE DE LA SAINTE COLETTE
Présidée par Mgr Benoist de SINETY
Présence des consacrés de la famille franciscaine.
Prière pour demander la grâce de la fertilité

12h30 : **Apéritif et déjeuner** (apporter plat salé et sucré à partager, ainsi que boisson)

14h00 : Sacrement de la Réconciliation proposé

TÉMOIGNAGES : Face à la difficulté d'avoir un enfant, quels chemins?

14h30 Enseignement sur l'indulgence de la Portioncule et la vénération du manteau de St François suivi de la vénération de la relique et temps de confessions par **fr. Eric BIDOT, Provincial des Capucins**

16h00 : VÊPRES et temps de prière avec les capucins

Paroisse Sainte Colette des Buttes Chaumont 14 bis, Allée Darius Milhaud – 75019 PARIS

Tél : 01 42 08 24 18

Renseignements : Père Xavier LEY - esperance.enfant@gmail.com

Société Française des Amis de Saint Jacques de Compostelle

Cette société a pour objet l'étude des mouvements artistiques, historiques, littéraires et religieux provoqués par la dévotion à Saint Jacques le Majeur et aussi AIDE et CONSEILS AUS PELERINS actuels pour préparer une pérégrination, et leur délivrer la CREDENTIAL.

Contact : secretariat@compostelle.asso.fr - www.compostelle.asso.fr